

Stage de formation syndicale

Enseignement professionnel

jeudi 1er avril 2010 de 9 h 00 à 17 h 30

Lieu : local SUD Rail

259 bis rue Pierre Corneille 76300 SOTTEVILLE lès ROUEN

Repas pris en commun

Programme prévisionnel (adaptable en fonction des demandes ou de l'actualité) : état des lieux, le statut du PLP, la carte scolaire (DHG et organisation de la rentrée 2010), le Bac pro en 3 ans, la certification, quelles revendications, quelles luttes, construire des outils pour se défendre, etc.

Ce stage est ouvert à tou-te-s les personnels (syndiqué-e-s ou non) qui désirent y participer.

Rappel : Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non, a droit à 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté.

Pour en bénéficier, il faut remplir et adresser à l'administration par la voie hiérarchique une demande écrite (modèles au dos) au moins un mois à l'avance. L'absence de réponse (15 jours avant le stage) équivaut à un accord de l'administration. Aucun justificatif n'est nécessaire, contrairement aux ASA.

L'inscription auprès du syndicat est obligatoire.

À l'issue du stage, une attestation de stage sera fournie à chaque participant, à remettre au retour à l'administration si elle la demande.

Pour s'inscrire au stage

Pour les personnels enseignants, adresser une demande écrite :

au chef d'établissement dans le secondaire, au président d'université dans le supérieur ou à l'inspecteur d'académie dans le primaire, selon le modèle suivant (à recopier),
au moins un mois avant la date du stage.

« *Lieu* », le *

Mme/M. le recteur
s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation « Enseignement professionnel », qui se déroulera le 1er avril 2010, à Sotteville-lès-Rouen, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

Pour les ATTEE (TOS), adresser un courrier suivant le modèle ci-dessous :

« *Lieu* », le *

Mme/M. le Président du Conseil Régional
s/c du chef d'établissement/

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour, en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985 ., en vue de participer au stage de formation « Enseignement professionnel », qui se déroulera le 1er avril 2010, à Sotteville-lès-Rouen, stage déclaré sous l'égide de l'INFA (Institut national de formation et d'application du centre de culture ouvrière, 3 rue de Metz, 75 010 Paris),

Signature :

Pour tous, faire parvenir à SUD Éducation Hte-Normandie, le coupon ci-dessous

INSCRIPTION STAGE ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL – 1er avril 2010

NOM et Prénom :

Établissement :

Fonction :

Adresse :

Mel :

Tel :